

Journal des AIL

Les Amis de
l'Instruction Laïque
Eyguières

Janvier 2010

Meilleurs vœux pour
cette nouvelle année

Éditorial

Dans ce numéro

- * **Éditorial** P.1
- * **Ju-jitsu aux AIL** P.2
- * **Théâtre** P.3
- * **Nouveaux statuts pour les AIL**
- * **Les 100 bougies de la fédération des AIL**
- * **Agenda**
- * **La fête des arènes** P.4
- * **Volley-ball une nouvelle équipe** P.5
- * **Portrait : Vanessa Brault**
- * **Téléthon 2009**
- * **Spectacle musical à l'Alcazar** P.6
- * **Portrait : Claudia Camus**
- * **La loi Carle** P.7
- * **Portrait : Isabelle Stieffatre** P.8
- * **AIL Eyguières, un nouveau bureau**

A notre époque, «association», est un mot qui nous est de plus en plus familier. Le nombre des associations, en France, est en constante augmentation. En effet, la vie associative occupe dans le pays une place considérable puisque 14 millions de bénévoles animent 1 100 000 associations dans tous les secteurs de la vie sociale, culturelle et économique du pays.

C'est une bonne nouvelle car on a pu croire, un temps, que le bénévole était une espèce en voie de disparition. Toutefois l'accroissement constant du nombre d'associations, reste un vaste débat !...

Notre association des Amis de l'instruction laïque existe depuis 38 ans sur Eyguières. Nous sommes fédérés à la FAIL des Bouches du Rhône, qui fête cette année, son 100ème anniversaire, et affiliés à la « Ligue de l'enseignement », créée il y a près de 145 ans.

Ce petit rappel historique n'est pas anodin. Cette pérennité est bien le fruit d'un travail collectif de femmes et d'hommes autour d'une même conviction : celle de la **laïcité**.

La Laïcité est une conception de l'organisation de la société visant à la **neutralité** entre la sphère privée, spiri-

tuelle et religieuse et la sphère publique, politique, citoyenne et administrative. La laïcité, ce n'est pas l'interdiction des religions mais la neutralité de l'état!

Elle est ainsi une **éthique** basée sur la liberté de conscience pour l'épanouissement de l'homme en tant qu'individu et citoyen.

Elle est « la loi qui veut que chaque homme soit maître de son bien et que son bien se trouve partout où il y a des hommes ».

Elle associe nos différences et fait que nous les conjuguons afin de mieux vivre ensemble.

Suite page 2

L'Observatoire de la Laïcité du Pays d'Aix

Nos amis de l'OLPA

L'association de l'Observatoire de la Laïcité du Pays d'Aix, a pour but de veiller au strict respect des principes de la laïcité, et si nécessaire, de mener toute action pour les défendre, les res-

taurer, les promouvoir.

C'est avec un grand plaisir que les AIL ont assisté à l'inauguration d'une antenne de l'OLPA, à GRANS, celle de l'Observatoire de la Laïcité Provence du Pays Salonais, le 26 septembre

2009, en présence de nombreux élus et associations du Département.

Les AIL d'Eyguières sont décidés à poursuivre le partenariat avec l'OLPA.

Pour plus d'informations : <http://www.observatoirelaicite13aix>.

Mais, la laïcité ne doit pas être un agrément dans les discours, une occasion de se livrer à quelques envolées lyriques teintées d'idéologie.

Elle doit être une **EXPRESSION !**

Et c'est là, dans toutes les activités de notre association que s'inscrit cette démarche.

Existe-t-il une façon laïque de pratiquer sport ou culture ?

S'il n'y a pas de poterie laïque, ou d'athlétisme laïque, ou de Théâtre laïque, il y a bien une façon laïque de faire du sport, ou des activités culturelles, en respectant les différences et les horizons de chacun, en faisant le pari de l'étonnement, de la curiosité, de l'inconnu vers le reconnu, en favorisant l'ouverture à l'autre. La laïcité devient dans ce cas, un «code de la route», une conduite.

Pratiquer une activité à un coût modeste

Notre philosophie de fonctionnement permet à un maximum de personnes la pratique d'une ou plusieurs activités à des prix appropriés. Nous ne sommes

pas que des prestataires de loisirs, et nous refusons de nous laisser dépasser par des avances commerciales, nous préférons proposer à nos adhérents, d'autres choix comme la réalisation de soi, donner la possibilité de rencontres hors de l'univers de chacun, de sa communauté, sans pourtant renier sa personnalité.

Nous représentons une association d'éducation populaire, et considérons que nos activités sont des actes éducatifs qui deviennent une démarche citoyenne lorsqu'on apprend le respect des règles et des autres, lorsqu'on transmet des valeurs, en particulier celles de notre mouvement.

Le fruit d'un travail collectif

Ce résultat est la somme d'un travail collectif, fruit de l'investissement de femmes et d'hommes convaincus :

- celui des membres du conseil d'administration, 21 bénévoles hyperactifs qui œuvrent dans l'ombre, en appliquant les valeurs laïques au cœur même de leurs débats, toute l'année, tout au long de leurs réunions.

- celui des animateurs, qui conjuguent leur compétence et leur talent au service de l'écoute et de la diversité des élèves.

- celui des responsables de sections qui tissent un lien indispensable entre les parents d'élèves, les élèves eux-même, les animateurs et le bureau. Tous bénévoles, ils participent activement au fonctionnement administratif de notre association, et nous aident dans la réalisation de toutes les manifestations avec un beau dynamisme.

Alors bravo à vous tous qui faites l'instruction de la laïcité. Le tissu associatif est un espace de liberté qu'il convient de préserver, il est donc essentiel de favoriser son autonomie et de défendre son intégrité

La LAÏCITE se suffit à elle-même, elle n'a pas besoin d'adjectif comme « positive », parce que c'est un pléonasme !

Nouveau : du Ju-jitsu aux AIL

Sébastien Flores vous propose des cours de Ju-jitsu depuis Septembre 2009, le samedi de 18h à 19h30 au local de la salle L. Legal. Sébastien a suivi de nombreuses formations dont la dernière, aux États Unis, au sein de l'académie Clark Gracie. Une quinzaine de personnes sont déjà inscrites, alors : avis aux amateurs !

Un art martial brésilien

Le Gracie jiu-jitsu, ou école principale du Jiu jitsu brésilien, est un art martial dérivé de techniques de Judo et de Jiu-jitsu importées du Japon au Brésil. Cet art martial jeune est en permanente

évolution. Bien que peu médiatisé en Europe, il est réputé au Brésil, aux États-Unis et au Japon. Le jiu-jitsu brésilien est une lutte au sol, son principe est simple : amener ou ceinturer son adversaire au sol afin de compenser d'éventuelles faiblesses physiques ou de corpulence.

L'art ultime à visage humain

Étranglements, clefs, coups ou luxations laissent le loisir à l'adversaire d'abandonner ou de subir jusqu'au bout la technique de soumission. Mais

cet art permet aussi à celui qui l'utilise de préserver son adversaire à condition qu'il se résigne à abandonner. C'est pourquoi, on a souvent surnommé le Jiu-jitsu Brésilien : "l'art ultime à visage humain".



Théâtre...bis !

La section théâtre évolue

Cette année, la section théâtre adulte des AIL marque une étape dans son évolution.

Le nombre d'adhérents ne cessant d'augmenter, (17 sur scène avec « Aux grands Mo » qui a eu le succès qu'on connaît !), un deuxième groupe a dû se former.

Les nouveaux futurs comédiens sont pris en charge par Nicolas Valsan et préparent un spectacle sur Prévert.



Les « anciens », issus de « Théâtre noir sur fond bleu », ont imaginé une suite à cette pièce dont ils ont donné plusieurs représentations avec toujours autant de plaisir.

Le «con de l'Estaque» à Eyguières.

Ecrit par Alain Balestra, un des comédiens, cette nouvelle pièce « Le con de l'Estaque », sera mise en

scène par André Levêque sous forme de stages mensuels. Les répétitions hebdomadaires sont maintenant en partie auto-gérées par les comédiens. Cette nouvelle recrue de poids pour la petite troupe va donner un souffle nouveau. André Levêque bien connu dans la région, tourne actuellement un spectacle sur Boris Vian «Boris »,

avec Jubilo Label Bleu, et travaille entre autre à la mise en scène de « Dégun de la Canebière » avec le groupe de rock Quartier Nord .

C'est avec souplesse qu'il reprend la dynamique de ce groupe déjà constitué pour s'adapter au délire de cette nouvelle création.

Agend'AIL

Les prochaines manifestations à Eyguières

Tournoi de judo 15 et 16 mai au complexe sportif.

Remise des ceintures 5 juin au dojo.

Café théâtre autour de Prévert 22 mai à l'Alcazar.

Exposition des sections artistiques du 28 au 30 mai, vernissage 28 mai à 18h30

Spectacle de guitare 29 mai à l'Alcazar

Fête des Arènes 12 juin.

Théâtre ado en partenariat avec « Il mondo mio » 13 juin à l'Alcazar

Gala de danse 19 juin à l'Alcazar.

Théâtre enfants ados 27 juin à l'Alcazar.

A noter sur vos agendas !

De nouveaux statuts pour l' association

Les AIL d'Eyguières ont 38 ans

Vous connaissez l'âge de notre association, nous avons fêté ses 35 ans il y a 3 ans. Elle n'a pas pris une ride mais ses statuts rédigés sur machine à écrire et papier calque méritaient bien un traitement de texte très actuel : c'est fait.

Quelques changements

Des changements pas uniquement dans la forme, mais tout à fait minimes, sont intervenus votés à l'unanimité par le bureau au cours d'une réunion extraordinaire. Une nouvelle adresse pour notre Association qui dispose aujourd'hui d'une boîte postale à la Maison des Associations d'Eyguières et la possibilité, dorénavant, pour les mineurs de plus de 16 ans d'intégrer le bureau de l'association

La Fédération des AIL a 100ans

La FAIL, Fédération des Amis de l'Instruction Laïque fête ses 100 ans d'existence.

Toujours la même passion

En son sein toujours la même passion pour le débat d'idées, la mise en place et le soutien d'Associations dont le rôle est d'aider le plus grand nombre à s'émanciper dans l'accès à la culture et au sport ainsi que dans la défense de l'idée laïque qui par définition est ouverture à tous dans le respect de toutes les cultures et de toutes les croyances.

Juin 2009 : fête des arènes

4



Par une tiède soirée, nous voilà assis dans les superbes arènes d'Eyguières, sous un ciel étoilé, en compagnie de nombreux parents et amis venus se réjouir avec nous. Nous sommes plus de 800 spectateurs, à applaudir les enfants. Chaque présentation fait l'objet d'un commentaire qui précise l'activité.

Toujours beaucoup de succès pour la danse, petits, adultes et ados ont été à la hauteur comme toujours. Coup de chapeau pour le Hip-hop qui déchaîne l'assistance.

Bravo à l'aïkido et au judo pour leurs prestations, superbe démonstration pour la gymnastique et la gymnastique rythmique.



**Remerciements à Christian Bougain
Photographe – Mistral Photo**

ZI des Paluds Eyguières

Volley ball : la naissance d'une équipe

Après une brillante saison l'an dernier et une 2ème place dans le championnat FFVB départemental minime féminin, l'équipe entraînée par Jérôme Maillard-Verger a débuté la nouvelle saison dès le mois d'octobre, dans une catégorie supérieure.



3 victoires pour 3 matches

Evoluant cette année dans le championnat FFVB cadet féminin, les jeunes joueuses des A.I.L comptabilisent 3 victoires sur les 3 premiers matches !

Composée de cadettes et de minimes, toutes formées à Eyguières, cette équipe

pe progresse au cours de chaque match et pratique maintenant un volley bien construit. Chaque jeudi une douzaine de volleyeuses s'entraînent assidûment sous la conduite de Jérôme Maillard-Verger qui a su créer une am-

bianche conviviale tout en insistant sur la progression des techniques individuelles et collectives. Cette année le groupe s'est étoffé de nouvelles recrues qui ne tarderont pas à intégrer l'équipe pour disputer les prochains matches et la seconde phase du championnat en 2010.

Il faut également souligner la présence de nombreux parents toujours prêts à accompagner, soutenir et encourager l'équipe avant, pendant et après les matches !

Portrait : Vanessa Brault

Vanessa Brault commence sa huitième année (déjà !) d'enseignement de la gymnastique rythmique, au sein de notre association.

Enthousiaste et dévouée comme au premier jour, cette gymnaste sur agrés, férue de sports de pleine nature, cherche à transmettre à ses jeunes élèves de 4 à 15 ans sa passion pour la G.R., qui dit-elle « permet de développer chez les en-

fants, une meilleure structuration du schéma corporel et des repères spatio temporels » ; Vanessa souhaite que ses élèves évoluent avec beaucoup de plaisir, en manipulant tous ces accessoires ludiques que sont les ballons, cerceaux, rubans...et, elle y réussit très bien : le nombre des adhérentes croissant chaque année, et leur prestation éblouissante à la fête des arènes en sont le meilleur témoignage !



Le nouveau bureau des Ail Eyguières

A l'issue de l'Assemblée Générale du 9 octobre 2009, une partie du bureau a été renouvelée, les 4 candidats ont été élus, il s'agit de Bernard Catino, Christine Crounillon, Jean-Louis Delattre et Nathalie Michel.

Nous leur souhaitons chaleureusement la bienvenue. .

Voici la composition du nouveau bureau et l'affectation de ses membres dans les différentes commissions et tâches

Présidente : Elisabeth Joulou, Vice-présidents : Michèle Jollois et Christian Glatier, Trésorière : Michèle Zittel, Trésoriers adjoints : Mireille Chandre, Michèle Jollois, Christophe Joulou, Marc Zittel, Secrétaire : Nicole Glatier, Secrétaire adjointe : Paulette Salmochi, Délégués UFOLEP : Jean-Pierre Henny, Rosalie Henny, Responsable URSSAF : Christophe Joulou, Commission Journal : Jocelyne Barriol, Bernard Catino, Mireille Chandre, Elisabeth Joulou; Josée Michel, Marc Zittel, Commission des fêtes : Christine Crounillon, Annick Elie, Nadine Liévin, Nathalie Michel, Sissi Orivelle, Paulette Salmochi , Relation avec la presse : Elisabeth Joulou, Relation avec les écoles : Michèle Jollois, Boîte postale et clés : Christian Glatier, Nicole Glatier, Relation avec la Mairie : La présidente ou un vice président accompagné d'un membre du bureau, Déléguée aux coupons sport et L' Attitude 13 : Josée Michel.

Le 6 juin dernier, le Théâtre de l'Alcazar était comble !

Des musiciens aux styles différents

Le spectacle annuel de l'activité Guitare des AIL, est un grand moment d'éclectisme, tant dans la salle de l'Alcazar, avec des spectateurs de tous les âges, que sur scène, du côté des musiciens de styles bien différents !

Cette audition qui a pris l'allure d'un mini concert, est, à l'image de l'enseignement dispensé par nos 2 animateurs, Fabien Brassac et William Zaglio car il y en a pour tous les goûts, toutes les oreilles. Ainsi, différents genres musicaux sont proposés : du Classique, du Blues, du Reggæ, du Rock, de la pop...

Pas moins d'une trentaine de morceaux ont été joués dont 10 solos et une vingtaine en groupes, accompagnés avec talent et beaucoup de caractère à la batterie, par Alexandre Roussel, très apprécié par le public féminin !!!

Deux nouvelles chanteuses

Cette année, deux chanteuses, Lydia et Turkan (également élève guitariste) ont posé leurs voix suaves, au gré des musiques choisies, rock, blues...

D'ailleurs, les filles sont à l'honneur cette année, car, aussi nombreuses que les garçons, elles ont « embarqué » l'auditoire, réunissant guitares sèches et électriques dans les rythmes frénétiques des registres Rock'n Roll.

Ce beau résultat est une formidable récompense pour Fabien et William qui n'ont d'autre ambition pédagogique que de guider et d'instruire les élèves en respectant leurs différences et leurs préférences musicales. Ils savent encourager la liberté et l'expression individuelle de chacun pour enfin les partager.

C'est d'ailleurs grâce à cet échange,

Aussi, depuis 3 ans, nous invitons un groupe différent, constitué d'un ou plusieurs anciens élèves, en 2ème partie de notre audition pour un concert toujours très apprécié

Cette année, pendant près d'une heure les Road Runners ont exploré un répertoire allant d'Elvis aux Deep Purple, du Rockabilly d'Eddie Cochran et des Stray Cats, à quelques adaptations, beaucoup plus rock, des Beatles, sur Lady Madonna et sur un Hey Jude savamment exalté !

Un grand moment de partage

Alex, Charl et Nico ont offert un moment intense d'énergie et de connivence à un public très réceptif !

En final, les animateurs ont rejoint leurs élèves sur scène pour nous faire le cadeau d'un blues improvisé d'une grande complicité.

L'activité Guitare des AIL attire de nombreux ados, un public exigeant dont l'intelligence et le talent s'épanouissent dans la liberté d'expression, dans la créativité et le partage. Ici, leur musique devient le langage de leurs émotions, et la guitare, leur « porte voix ».



que des élèves se passionnent et se rassemblent pour jouer ensemble, en dehors même des cours !

Portrait : Claudia Camus

« Tu devrais venir, elle est super sympa la nouvelle prof d'athlé ! », c'est ce que disait un des petits athlètes à son copain mercredi dernier. Elle est non seulement « sympa », Claudia Camus, notre animatrice d'athlétisme, mais elle est aussi sérieuse, ponctuelle, et surtout professionnelle.

Arrivée en Provence en mars 2009, cette jeune belge, professeur d'éducation physique, suit des cours à l'I.U.F.M. de Marseille pour passer son C.A.P.E.P.S. afin de pouvoir enseigner en France.



Parallèlement, dans notre association, elle initie plus de 20 enfants à l'athlétisme, d'une façon très ludique pour les plus petits (à partir de 4 ans) et plus technique pour les plus grands (jusqu'à 12 ans). Pour ces derniers, elle va organiser des rencontres

avec d'autres associations, afin de leur permettre de s'enrichir au contact d'autres et par là même, de mieux s'évaluer.

La loi Carle

Les municipalités ponctionnées pour financer les écoles privées !

Il s'agit de contraindre les municipalités à financer les écoles privées qui se trouvent hors de leur territoire. En clair si des parents ne veulent pas inscrire leur rejeton dans l'école publique du village, ils peuvent l'inscrire dans la ville d'à côté, leur commune de résidence paiera un forfait de scolarité !

Rendre cette dépense obligatoire

Quatre critères sont prévus pour rendre cette dépense obligatoire : si des parents parviennent à montrer que "la capacité d'accueil" de leur commune de résidence est insuffisante, en cas "d'obligation professionnelle", pour "des raisons médicales", ou si un frère ou une sœur est déjà scolarisé dans cette autre commune. Autant dire que les écoles privées ne devraient avoir aucun mal à faire passer les mairies environnantes à la caisse. D'autant que contrairement à une scolarisation dans le public, le maire n'est pas autorisé à mettre son droit de veto.

Un nouveau recul après la loi Debré

C'est pire que la loi Debré puisqu'il s'agit de mettre en place à terme un véritable chèque éducation !

Plus grave, ce texte reconnaît la parité entre l'école privée et l'école publique...

Avec la loi Carle, c'est la voie ouverte aux financements par les communes de toutes les écoles privées communautaires et libérales et à la disparition de centaines d'écoles publiques de village ou de banlieues.

Alors que pour ouvrir une nouvelle école publique, il faut multiplier des démarches légales très longues, il suffit d'une initiative et des financements pour ouvrir une « école » privée...

Avec la loi Carle, les écoles privées catholiques, juives et islamistes pourront ouvrir des « établissements » puisqu'ils seront certains d'obtenir des subventions publiques de fonctionnement alors qu'il n'y a plus d'argent pour

l'école publique, celle de la République.

L'obligation constitutionnelle d'organiser « ... l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat.

» subordonne la prise en charge financière de la commune de résidence pour les élèves fréquentant une école publique d'une autre commune, avec un accord préalable. On ne peut obliger les mêmes communes à prendre en charge le choix des parents de scolariser leurs enfants dans une école privée hors commune, qui plus est, sans accord préalable, alors que ces écoles privées n'ont aucune contrainte réglementaire ou constitutionnelle.



La liberté d'enseignement invoquée par certains n'implique aucunement le financement par le public. La Loi Carle fait donc primer l'intérêt particulier sur l'intérêt général en favorisant la scolarisation dans les écoles privées. Elle va faire aug-

menter les dépenses d'éducation. La banlieue paiera pour la ville, les communes rurales seront pénalisées avec un risque fort d'exode scolaire.

La République joue contre son camp

Depuis la loi Debré, la République joue contre son camp. La loi Carle va plus loin. Elle essaie de nous faire croire que financer "à parité" la scolarisation dans le public ou le privé est un devoir, alors que cette parité n'a aucun fondement juridique. Et pourtant, la remettre en cause serait un crime contre la "liberté scolaire" ! A bien y réfléchir, c'est un peu comme invoquer la "liberté de circuler" pour obliger l'Etat à rembourser les notes de taxi de ceux qui n'aiment pas le bus...

La société actuelle se préoccupe de limiter la pollution atmosphérique : l'Etat a intérêt à encourager ses citoyens à prendre les transports en commun. Mais comment les entretenir s'il devait rembourser une partie des courses en taxi de ceux qui trouvent les bus trop chargés ou dégradés ?

La loi Carle s'inscrit dans un mouvement de fond, qui n'en finit plus de transférer les missions du public vers le privé. Sauf que nous ne parlons plus seulement de La Poste ou de l'hôpital, mais de la citoyenneté.

**Nota : Le Conseil
constitutionnel a été saisi le 6
novembre.**

La loi Carle en bref

Contraindre les municipalités à financer les écoles privées qui se trouvent hors de leur territoire. Ouvrir la voie aux financements par les communes de toutes les écoles privées communautaires et libérales et à la disparition de centaines d'écoles publiques de village ou de banlieues. Transférer les missions du service public vers le privé.

Portrait : Isabelle Stieffatre

Imaginons un gâteau d'anniversaire dont la surface aurait la forme d'une piste de danse sur laquelle trônent autant de bougies que de personnes, enfants et adultes, qui l'ont côtoyée, et continuent de la suivre, depuis 20 ans dans son exercice d'animatrice de Danse aux AIL !!!

Il en faudrait du souffle pour célébrer cet évènement, mais nous savons que ce petit « bout de femme » n'en a jamais manqué !

Vous l'avez compris, Isabelle Stieffatre règne avec autant d'énergie, que de compétence et de créativité, sur cette discipline aux A.I.L. depuis 20 ans cette année.

Des petits rats aux AIL

Elle a chaussé ses « pointes » à l'âge de 6 ans pour intégrer ensuite les petits rats de l'opéra d'Aix en Provence.

A 18 ans, elle rejoint les cours d'Anne Marie Marche, aux AIL, qui lui confie le relai d'animatrice à Eyguières et Aureille.

Elle devient alors « l'élément moteur » de l'activité et impulse un renouveau.

Les AIL sont très reconnaissants de l'engouement et la qualité avec lesquels Isabelle Stieffatre porte cette discipline

Elle n'hésite pas à multiplier les spectacles avec des créations de chorégraphies et des costumes remarquables par leur originalité.

D'ailleurs, elle n'a jamais compté son temps pour ses élèves. Elle les accompagne bénévolement tous les ans, dans diverses manifestations, de Jouques à Marseille.

Quand on mixe Hip-hop et modern jazz

A Eyguières, elle aime échanger ses compétences avec celles de ses collègues et même de ses adhérentes adultes. Elle endosse alors, le « rôle » d'élève pour participer à ses propres chorégraphies et ainsi qu'au cours de Hip-hop animé par Yoann. Ensemble, ils ont « mixé » Hip-hop et Modern Jazz dans un ballet réunissant adolescents et adultes.

En parallèle, elle s'investit dans des stages de formation au sein d'un organisme de professionnels à Istres, afin de s'enrichir toujours des nouvelles techniques de danse, qu'elle ne manque pas ensuite, de dispenser autour d'elle.

Isabelle est une animatrice généreuse, à l'écoute de ses élèves dont elle est très estimée.

Merci à toi, Isabelle et Félicitations pour tout ce que tu apportes depuis tant d'années.!

Le Téléthon

Dans tous les médias, on lit que le Téléthon 2009 accuse une chute de ses dons; Mais comment peut-on récolter davantage alors que les repas distribués par les Resto du cœur sont passés de 8 à 110 millions en 25 ans? Retenons plutôt ce formidable élan de générosité qui nous rassemble tous autour d'une même cause.



Cette chaîne de solidarité s'est aussi manifestée à Eyguières, où beaucoup d'associations se sont mobilisées pour proposer une manière ludique de participer à l'entraide. Le froid de ce 5 décembre n'a pas diminué l'enthousiasme des participants aux nombreuses activités sportives et culturelles. Le stand arbre de Noël des AIL était coloré d'une multitude de paquets cadeaux. La journée s'est achevée par une salle comble pour notre gala de danse traditionnel.

RENAULT **GARAGE BORGHINO** **DACIA**

Le service après-vente proche de chez vous

Mécanique et Carrosserie toutes marques

Ventes de véhicules neufs et occasions

Tel: 04 90 57 92 90

Le Sabot de Vénus

Flours & déco

Hélène Monturo

Z.A. Les Paluds - 13430 EYGUIERES

Tél/Fax 04 90 57 01 85

site www.fleuriste-lesabotdevenus.com